

# ROZOY FLASH n° 173

Bulletin d'informations communales – 12 juin 2020

## Elections municipales du 15 mars 2020



Voici le résultat des élections municipales à l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin du 15 mars 2020 :

Nombre d'inscrits : 691 - Nombre de votants : 264 (38.21 %) - Abstention : 61.79 %

Suffrages exprimés : 221 (83.71 % des votants)

Blancs : 8 (3.03 % des votants) - Nuls : 35 (13.26 % des votants)

Tous les sièges ont été pourvus dès le 1<sup>er</sup> tour.

**Sont élus au Conseil Municipal** : José FLUCHER – Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT – Pascal PETIT – Anne-Sophie COLOMBÉ. **Suppléants** : Michel DAUTRECQUE – Agnès JACOB.

**Sont élus au Conseil Communautaire** : José FLUCHER, Anne-Sophie COLOMBÉ – Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Noëlle FRÈRE – Xavier BOULANDE. **Suppléants** : Marie-Agnès MARCHAND – Maurice POULAIN.

## Compte rendu de la réunion du 23 mai 2020 pour l'installation du Conseil Municipal

La séance du 23 mai débute, à 14h00, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

**Sont présents** : José FLUCHER – Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT – Pascal PETIT – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Les suppléants, Michel DAUTRECQUE et Agnès JACOB, sont également présents.

La présidence de l'assemblée est confiée à la doyenne, Lucienne BEKALAREK, qui procède à l'appel nominal des membres du conseil puis à l'élection du Maire, assistée de Xavier BOULANDE, responsable du dépouillement.

Secrétaire de séance :  
Marie-Agnès MARCHAND

**M. José FLUCHER, seul candidat, est élu à l'unanimité, Maire de ROZOY SUR SERRE.**

Il remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée, reprend la présidence de la séance et propose que le nombre d'Adjoints soit porté à 3 (4 au maximum) et, après approbation du conseil, propose les personnes suivantes :

**1<sup>er</sup> Adjoint, Nicolas FRICOTEAUX – 2<sup>ème</sup> Adjoint, Marie-Agnès MARCHAND – 3<sup>ème</sup> Adjoint, Sylvain POULAIN.**

**Après un tour de scrutin, ceux-ci sont élus avec 14 voix sur 15** (1 bulletin nul pour raison technique).

M. le Maire précise les délégations qui leur seront confiées :  
Nicolas FRICOTEAUX : Finances et Relations Partenariales - Marie-Agnès MARCHAND : Ressources Humaines et Communication - Sylvain POULAIN : Cérémonies et Travaux.

Il précise que Martine MAINGAINT détiendra une délégation, celle de l'Embellissement du village et de la Gestion des salles communales.

Par ailleurs, de nouvelles délégations, voire un poste de 4<sup>ème</sup> Adjoint(e) et de Conseiller(e) Délégué(e) pourront être attribués plus tard, en fonction des charges et responsabilités

susceptibles d'être confiées à d'autres membres de l'équipe municipale.

Avant la clôture de la séance, M. le Maire fait lecture de la charte de l' élu local.

Cette charte, qui a valeur législative, contient sept règles de bon comportement et de déontologie que tous les conseillers municipaux et communautaires doivent respecter.

Elle vise à guider, dès le premier jour du mandat, le comportement, les agissements, l'état d'esprit des élus locaux dans toutes les instances où ils participent au nom et pour le compte de leur collectivité.

Ce corps de règles vaut ainsi aussi bien à la table du conseil, municipal ou intercommunal, que dans les multiples structures (entreprises publiques locales, associations, etc.) dans lesquelles l' élu est appelé à siéger.

M. le Maire informe également qu'une disposition de la loi NOTRE (*Nouvelle Organisation Territoriale de la République*) impose, pour les communes de 1 000 habitants et plus, d'établir leur règlement intérieur dans les 6 mois suivant leur installation. L'objet du règlement intérieur est de fixer les mesures concernant le fonctionnement interne du conseil municipal.

**La séance est levée à 14h45.**

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 mai 2020

La séance du Conseil Municipal du 29 mai, présidée par José FLUCHER, Maire, débute, à 20h00, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT – Pascal PETIT – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Pascal PETIT, absent pour raison professionnelle donne pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND, mais arrive en cours de réunion.

Les suppléants, Michel DAUTRECQUE et Agnès JACOB sont également présents.

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Formation des commissions,
- Nomination des délégués des Syndicats,
- Nomination d'un conseiller chargé des questions de la défense nationale,
- Nomination des représentants de l'O.G.E.C.,
- Nomination des membres du C.C.A.S.,
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et de la Conseillère Déléguée,
- Délégations au Maire,
- Questions diverses.

2 points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Renouvellement contrat aidé,
- Mission de maîtrise d'œuvre Tiers lieu Numérique.

Secrétaire de séance :  
Marie-Agnès MARCHAND

## DÉLIBÉRATIONS

### FORMATION DES COMMISSIONS

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer **6 commissions municipales** chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil et **7 commissions extra-municipales** (comités consultatifs).

Il propose également que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 10 membres pour les commissions municipales, chaque membre pouvant faire partie d'une ou plusieurs commissions.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Après discussions, les commissions communales sont formées comme suit :

### COMMISSIONS MUNICIPALES :

#### 1. Finances

Vice-Président : Nicolas FRICOTEAUX

Membres : Marie-Agnès MARCHAND, Sylvain POULAIN, Xavier BOULANDE, Christelle BERNAILLE

#### 2. Travaux et Personnel

Vice-Président : Maurice POULAIN

Membres : Sylvain POULAIN, Marie-Agnès MARCHAND, Jean-René DURTETTE, Martine MAINGAINT, Olivier THOUANT, Marie-Noëlle FRÈRE, Lucienne BEKALAREK, Anne-Sophie COLOMBÉ, Xavier BOULANDE

#### 3. Sécurité Routière et Accessibilité

Vice-Président : Jean-René DURTETTE

Membres : Pascal PETIT, Lucienne BEKALAREK, Patricia CARAQUIN, Maurice POULAIN, Marie-Noëlle FRÈRE, Sylvain POULAIN

#### 7. Environnement et Tourisme

Vice-Président : Olivier THOUANT

Membres : Jean-René DURTETTE, Marie-Agnès MARCHAND, Agnès JACOB, Xavier BOULANDE

#### 8. Culture et Développement Artistique

Vice-Présidente : Agnès JACOB

Membres : Patricia CARAQUIN, Olivier THOUANT, Xavier BOULANDE

#### 4. Propreté et Embellissement du Village – Gestion des salles communales

Vice-Présidente : Martine MAINGAINT

Membres : Patricia CARAQUIN, Lucienne BEKALAREK, Olivier THOUANT, Maurice POULAIN, Marie-Noëlle FRÈRE, Sylvain POULAIN

#### 5. Administration Générale et Urbanisme

Vice-Présidente : Patricia CARAQUIN

Membres : Lucienne BEKALAREK, Marie-Agnès MARCHAND, Xavier BOULANDE, Nicolas FRICOTEAUX

#### 6. Communication

Vice-Présidente : Marie-Agnès MARCHAND

Membres : Lucienne BEKALAREK, Patricia CARAQUIN, Xavier BOULANDE, Nicolas FRICOTEAUX, Maurice POULAIN

#### 9. Patrimoine

Vice-Présidente : Lucienne BEKALAREK

Membres : Patricia CARAQUIN, Marie-Agnès MARCHAND, Olivier THOUANT, Agnès JACOB, Jean-René DURTETTE, Nicolas FRICOTEAUX

#### 10. Protection Civile

Vice-Présidente : Anne-Sophie COLOMBÉ

Membres : Martine MAINGAINT, Michel DAUTRECQUE, Sylvain POULAIN

### 11. Dynamisation, Fêtes, Jeunesse, Associations

Vice-Président : Pascal PETIT

Membres : Tout le Conseil Municipal

### 12. Attractivité communale, Commerce et

#### Développement économique

Vice-Président : Xavier BOULANDE

Membres : Marie-Agnès MARCHAND, Nicolas FRICOTEAUX, Sylvain POULAIN, Olivier THOUANT

## ELECTION DES DELEGUES DES SYNDICATS

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DU COLLÈGE DE ROZOY-SUR-SERRE

**Sont élus** : Xavier BOULANDE, Pascal PETIT et Anne-Sophie COLOMBÉ, Titulaires - Maurice POULAIN, Suppléant.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DE LA RÉGION DE ROZOY-SUR-SERRE

**Sont élus** : Olivier THOUANT et José FLUCHER, Titulaires - Pascal PETIT, Suppléant.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DU PAYS ROSTAND

**Sont élus** : Christelle BERNAILLE, Marie-Noëlle FRÈRE et Nicolas FRICOTEAUX, Titulaires - Anne-Sophie COLOMBÉ, Suppléante.

### USEDA (UNION DES SECTEURS D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE L'AINSE)

**Sont élus** : José FLUCHER et Maurice POULAIN, Titulaires pour représenter la commune.

## NOMINATION D'UN CONSEILLER CHARGÉ DES QUESTIONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Sylvain POULAIN est nommé au poste de conseiller chargé des questions de la Défense Nationale.

## NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE L'O.G.E.C.

Le Conseil Municipal désigne Marie-Agnès MARCHAND, Titulaire et Xavier BOULANDE, Suppléant, pour représenter la commune auprès de l'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique « Ecole Jeanne d'Arc »).

## ÉLECTION DES MEMBRES DU C.C.A.S.

Le Conseil Municipal décide de fixer à huit (16 maximum) le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

M. le Maire rappelle qu'il est président de droit du C.C.A.S.

**Sont élus** : Marie-Noëlle FRÈRE, Lucienne BEKALAREK, Martine MAINGAINT et Patricia CARAQUIN comme déléguées du Conseil Municipal au conseil d'administration du C.C.A.S. de ROZOY-SUR-SERRE.

## INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal décide de fixer les indemnités du Maire, des Adjointes et de la Conseillère Déléguée en fonction du barème en vigueur et en tenant compte des charges de travail, des contraintes de chaque fonction.

## 13. Suivi et amélioration de la vie communale

Vice-Président : Michel DAUTRECQUE

Membres : Martine MAINGAINT, Marie-Agnès MARCHAND, Agnès JACOB, Patricia CARAQUIN, Xavier BOULANDE, Nicolas FRICOTEAUX, Pascal PETIT

Le montant des indemnités est, dans la limite de l'enveloppe indemnitaires globale, fixé aux taux suivants :

**Maire** : 51.6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 1736.02 €,

**1er adjoint** : 12 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 403.71 €,

**2<sup>ème</sup> adjoint** : 19.8 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 666.15 €,

**3<sup>ème</sup> adjoint** : 12 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 403.71 €,

**Conseillers municipaux délégués** : 6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit 201.88 € net.

## DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Le Conseil Municipal décide de donner délégation à M. le Maire pour la durée de son mandat pour :

- la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et la passation, à cet effet, des actes nécessaires,

- la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

- passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes,

- créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,

- fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme,

- intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

- réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 300 000 € par année civile.

## RENOUVELLEMENT CONTRAT AIDÉ

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'emploi CUI/CAE de M. Jean-Claude DURTETTE, pour une durée de 1 an, 35 heures par semaine, à partir du 16 mai 2020.

## MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE TIERS LIEU NUMÉRIQUE

Dans le cadre du projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en « Tiers lieu numérique » (ancienne perception), le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à Mme Aurélie MENSUELLE, architecte au sein du Cabinet Site et Cité Architecture (LAON).

## QUESTIONS DIVERSES

### **Informations données par Monsieur le Maire :**

**Travaux réalisés ou en cours :** Réfection de la place du Chapitre et de la rue Pierre et Simone Digue.

Divers travaux ont été effectués au niveau de l'hôtel restaurant avant l'arrivée de futurs repreneurs (notamment le sol de la terrasse et l'écoulement des eaux usées).

### **Visite du Préfet**

Une visite de M. le Préfet est annoncée en juillet. L'objectif est de présenter les investissements effectués sur la commune pour maintenir les services et la continuité de cette démarche notamment avec les travaux d'aménagements qui seront envisagés par la suite rue G.A. Martin (accessibilité aux commerces...).

### **Travaux maison médicale et salle de convivialité**

Un rendez-vous est organisé le 4 Juin 2020 avec l'architecte et les entreprises pour le démarrage des travaux. Ceux-ci ont été retardés en raison de la phase épidémique et du confinement liés au Covid 19. Les travaux commenceront le 15 juin 2020.

### **Travaux Collégiale**

La DRAC a accordé une subvention de 512 984€ pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de la Collégiale (partie nord).

Maurice POULAIN demande si les travaux seront effectués

par des entreprises locales. Nicolas FRICOTEAUX explique que l'appel d'offre n'a pas encore été lancé et que les entreprises devront être spécialisées pour la réfection des monuments historiques.

### **Distribution des chocolats de Pâques**

En raison du confinement, la chasse aux œufs organisée habituellement au niveau de la maison de retraite n'a pas pu avoir lieu cette année. Il est proposé de distribuer les chocolats sur la place de l'Europe un samedi.

Après discussions, la date retenue est le samedi 20 Juin 2020 à 14 heures. Age limite choisi = 12 ans.

Sylvain POULAIN explique que les enfants devront tirer au sort un œuf en plastique de couleur. En fonction de la couleur, leur sera attribué tel ou tel chocolat (figurines, œufs à cacher, poules en chocolat...).

### **Dispositifs d'aides au soutien aux entreprises**

Suite au manque d'activité généré par le confinement, Nicolas FRICOTEAUX propose que soit étudiée une aide pour soutenir les entreprises et les commerçants qui ont été impactés financièrement, ceci en complément des dispositifs mis en place par l'Etat, la Région et la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache.

## M. le Maire propose un tour de table :

**Maurice POULAIN** propose de lancer un appel aux bénévoles pour aider au désherbage du cimetière communal. L'utilisation de pesticides étant dorénavant interdite, toutes les bonnes volontés sont attendues pour l'arrachage des mauvaises herbes le samedi 20 Juin 2020 à 8h30.

Rendez-vous proposé sur place avec son propre matériel (gants, outils de jardins). Café d'accueil offert.

Le cimetière communal étant partagé avec la commune de RAILLIMONT, il suggère de solliciter son aide. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres à cet effet.

Il rappelle que les Hauts de France ont prévu de planter 1 million d'arbres d'ici 3 ans et qu'il serait judicieux d'en demander pour la commune.

Olivier THOUANT, responsable de la commission Environnement et Tourisme, précise qu'un dossier dans ce sens est en cours dans le cadre du recensement des chemins ruraux. Des plantations de haies et d'arbres sont prévues sur le chemin de la Justice. Il était envisagé de solliciter les Hauts de France. Ce dossier est en attente depuis le confinement.

Maurice POULAIN précise que la fédération des chasseurs peut également planter des arbres aux abords des champs. Xavier BOULANDE soumet l'idée d'intégrer ce point au dossier de demande de subvention. Olivier THOUANT va prendre contact avec Victor BILLARD de l'association « Les chemins ruraux des Hauts de France ».

**Martine MAINGAINT** informe que la salle des fêtes a été repeinte.

**Patricia CARAQUIN**, responsable de la bibliothèque, propose de la laisser fermée jusqu'à la rentrée scolaire.

Sa superficie ne permet pas de respecter les mesures sanitaires imposées. Cette fermeture va être l'occasion d'informatiser l'ensemble des livres et de passer au code-barres.

**Anne-Sophie COLOMBÉ** fait part d'un message du chef du Centre de Secours qui remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour avoir participé financièrement à l'achat d'une enseigne installée sur la façade du Centre.

Elle précise que le conseil municipal sera prochainement invité à l'inauguration.

**Xavier BOULANDE** fait part de la demande d'un professionnel de santé de la maison médicale pour la nomination d'un conseiller délégué qui permettrait de faire le relais avec les professionnels de santé. Marie-Agnès MARCHAND se porte volontaire.

Il a été interpellé quant au problème de la cantine à la rentrée de septembre pour les enfants de l'école Jeanne d'Arc qui ne pourront certainement plus manger au sein de l'EHPAD et demande ce qui est prévu à ce sujet. José FLUCHER et Martine MAINGAINT informent de la solution provisoire qui a été trouvée au niveau de l'étage de la salle des fêtes.

**Christelle BERNAILLE**, en tant que présidente du SIEMPPR, fait le point sur le fonctionnement de l'école publique en cette période de pandémie et informe que la réouverture de l'école s'est bien passée.

L'augmentation attendue du nombre d'enfants risque de limiter leur accueil par groupes, à 2 jours hebdomadaires au lieu de 4 actuellement.

**Pascal PETIT** demande si les employés municipaux peuvent remettre en place le panneau tombé à l'entrée de Wichery.

Il émet l'idée de constituer des groupes d'adolescents de 15 à 17 ans pour nettoyer le bourg en échange d'une rémunération, comme le font certaines communes. Nicolas FRICOTEAUX conseille plutôt de proposer des aides au permis de conduire ou à l'achat de matériel informatique. Le Conseil Départemental va sans doute proposer un dispositif dans ce sens.

**Nicolas FRICOTEAUX** informe que 2 couples seraient intéressés par la reprise du café-hôtel-restaurant. Celle-ci pourrait se faire pour la fin de l'année. Dossier à suivre.

*M. le Maire donne la parole aux conseillers suppléants :*  
**Michel DAUTRECOUE** propose d'interdire la descente de la rue de Verdun (en provenance de Raillimont) aux camions. Ce point sera étudié par la commission Sécurité Routière.

Il signale un trou (eau au fond), rue Notre Dame, au niveau du calvaire. L'entreprise VEOLIA sera contactée.  
Rue Charles de Gaulle, sur les trottoirs, des plaques d'égout en béton sont cassées. Prendre contact avec la Communauté de Communes.

**La séance est levée à 23h15.**

## INFORMATIONS GENERALES

### BUREAU DE POSTE

**Nouveaux horaires provisoires  
depuis le 2 juin 2020**

**Mardi et jeudi** : 9h/12h - 13h30/16h30  
**et un samedi toutes les 2 semaines.**  
(prochain samedi, le 20 juin, puis le 4 juillet ...)

Respecter les mesures barrières  
affichées.



### CLUB DES AÎNÉS ROSTANDS

La reprise aura lieu **le jeudi 3 septembre 2020.**  
Toutes les manifestations sont annulées jusque  
cette date.

### SAMEDI 20 JUIN 2020

**Matin** : à partir de 8h30, **désherbage au cimetière** communal. Bénévoles, venez nombreux avec votre matériel. Café d'accueil offert. Merci d'avance.

**Après-midi** : à partir de 14h, sur la place de l'Europe, **distribution de chocolats** pour les enfants du village, jusque 12 ans.

### SEMAINE NATIONALE DE L'IDENTIFICATION DES CHIENS ET DES CHATS Du 8 au 14 juin 2020

Campagne de communication pour sensibiliser les Français aux enjeux de l'identification et stérilisation des chiens et des chats et à la possession responsable d'un animal.

L'objectif est d'inciter les propriétaires à prendre rendez-vous chez le vétérinaire ou à consulter le site de la campagne : [www.identifier-mon-animal.fr](http://www.identifier-mon-animal.fr)

### APPEL À PARTICIPATION

Une loi interdit dorénavant aux communes d'utiliser des désherbants pour entretenir les trottoirs.



Aussi, nous vous remercions de bien vouloir désherber le trottoir devant votre habitation. Cela ne vous prendra que quelques instants et soulagera le travail des employés communaux. Merci d'avance.

### CENTRE AÉRÉ

Le Foyer Rural envisage d'organiser le centre aéré malgré la crise du Covid 19, **du 13 au 31 juillet inclus.**

Merci aux familles intéressées de se faire connaître par mail (enfants de 3 à 12/13 ans) :

[foyrural1@wanadoo.fr](mailto:foyrural1@wanadoo.fr) ou  
par tél. au 06 41 56 77 83.

En deçà de 20 enfants, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) n'ouvrira pas.

Réponse souhaitée pour le 30 juin 2020.



### DISTRIBUTION DES MASQUES

Le vendredi 15 mai a été organisée la distribution des masques offerts par la Commune et par la Région Hauts de France.



Certains d'entre vous n'ont pu recevoir celui offert par la commune.

Nous vous proposons de venir le retirer en mairie.

Pour les personnes à mobilité réduite, merci de vous manifester auprès du secrétariat de mairie.

Par ailleurs, les personnes n'ayant pu se rendre disponibles ce jour-là sont invitées à venir également les retirer en mairie.

*Nous rappelons également qu'il est strictement interdit de jeter les masques (ainsi que les gants) sur la voie publique et dans les bacs de tri comme cela a été malheureusement constaté.*

### RANDONNÉES PÉDESTRES

**La reprise des randonnées a eu lieu le mardi 9 juin 2020**

**Prochaine et dernière sortie de la saison : samedi 27 juin 2020**

**Reprise : mardi 8 septembre 2020 – samedi 26 septembre 2020 ...**

**Départ à 14h00,  
place de l'Europe**



## FLASH INFO DU CIRFA de LAON

### Tous ensemble pour l'emploi de nos jeunes !

Mesdames, Messieurs,

Notre Régiment du Laonnois, le 94 RI CENZUB (Centre d'Entraînement aux Actions en Zone Urbaine) va recruter, pour novembre 2020, 40 Soldats.

Pour SISSONNE :

10 combattants du Génie

20 combattants de l'Infanterie : Combattants toutes armes

6 combattants de la Cavalerie : Pilotes Engin blindé

2 combattants de l'Infanterie : Maitre-chien

2 combattants Moniteurs sports (profils du combattant Infanterie)

**Autres opportunités (proche de l'Aisne à moins de 2h de route) :**

Pour la région Hauts de France :

**40 Transmetteurs** pour octobre et décembre à DOUAI au 41<sup>ème</sup> Régiment de Transmissions pour la région Grand Est

**40 Combattants du Génie (Sapeur)** pour août et octobre à Charleville Mézières au 3<sup>ème</sup> Régiment du Génie

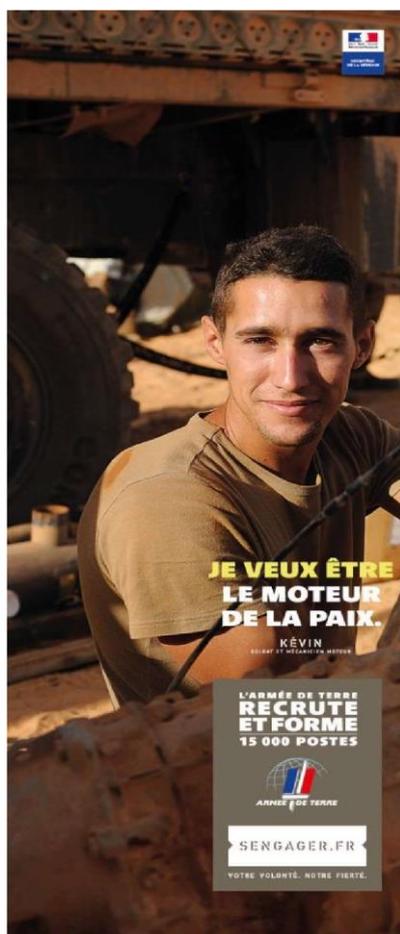
**40 Mécaniciens** au 8<sup>ème</sup> Régiment du Matériel et 40 Combattants de la cavalerie pour septembre à MOURMELON au 501<sup>ème</sup> Régiment de Chars de Combats (20 minutes de REIMS).

Et bien d'autres représentants **500 postes pour FIN 2020** (recrutement ouvert aux moins de 29 ans)

Contactez-nous au 03 23 26 72 38 ou sur

[grs-ne-cirfa-terre-laon.accueil.fct@intradef.gouv.fr](mailto:grs-ne-cirfa-terre-laon.accueil.fct@intradef.gouv.fr)

**Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de LAON**  
au 44, rue Vinchon Tél. : 03.23.26.72.38



## INFO DU CIRFA de LAON

### Tous ensemble pour l'emploi de nos jeunes !

Vous souhaitez obtenir des informations sur l'Armée de Terre et son circuit de recrutement !

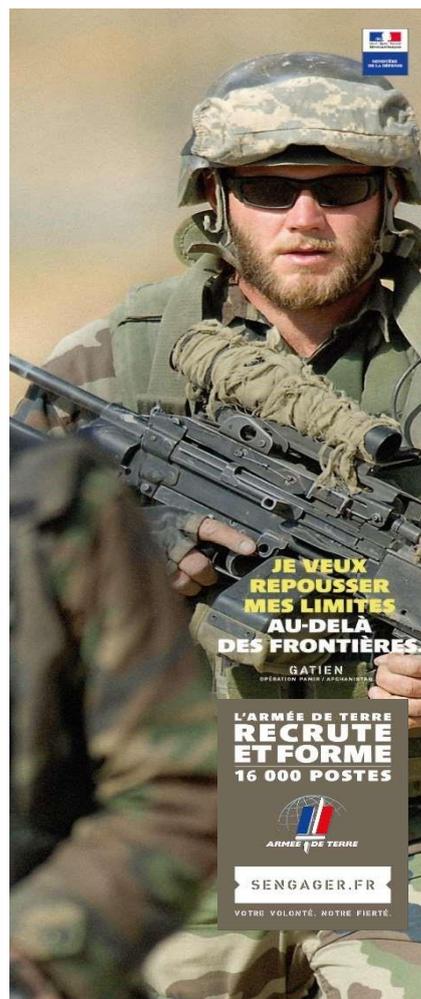
L'Armée de Terre recrute et forme 16.000 hommes et femmes dans 100 spécialités différentes :

Cuisiniers, mécaniciens, combattant de l'Infanterie, maitre-chien, conducteur PL, linguiste, gestionnaire, informaticiens, électromécaniciens, mécaniciens et pilote Hélicoptère, opérateur transmissions – Guerre électronique, pompiers...

Vous avez entre 17,5 et 29 ans, sans diplôme à Bac+5, vous avez effectué votre Journée Défense et Citoyenneté, vous possédez le goût de l'effort, vous aimez la rusticité et vous souhaitez acquérir une première expérience ou faire un parcours complet, il y a certainement une place pour vous dans l'Armée de Terre.

**Venez vous informer.**

CONTACTEZ le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Laon (44,rue Vinchon) Tél. : 03.23.26.72.38



Permanence du Département sur RDV à :

Chauny, Tergnier, St-Quentin, Soissons, Villers-Cotterêts, Château-Thierry, Vervins, Hirson, Guise